

1
REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



SENAT
SECRETARIAT GENERAL
Direction des Séances
Division des Plénières

[Signature]
26
09 2025

SESSION ORDINAIRE
DE MARS 2025
(2^{ème} S.O.)

PROCES-VERBAL N° 01
DE LA SEANCE PLENIERE DU SAMEDI 15 MARS 2025

Palais du Peuple

[Signature]

[Signature]

TS

I. DE L'OUVERTURE

Après l'exécution de l'hymne national, la séance est ouverte ce samedi 15 mars 2025, à 11 heures 25 minutes, dans la salle des Conférences internationales du Palais du peuple, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel SAMA LUKONDE KYENGE, Président du Sénat.

II. DE L'ORDRE DU JOUR

Un point figure à l'ordre du jour, à savoir l'allocution du Président du Sénat à l'occasion de l'ouverture de la session ordinaire de mars 2025.

III. DU DEROULEMENT DES TRAVAUX

Dans l'introduction de son allocution, le Président invite les Sénateurs à déposer leurs rapports des vacances parlementaires dans le délai repris à l'article 240 du Règlement intérieur du Sénat.

Se référant à l'actualité du moment, dominée par la guerre d'agression rwandaise dans l'Est du pays, il évoque, notamment, les initiatives gouvernementales consistant à documenter tous les cas de violations des droits de l'homme en République Démocratique du Congo.

Ensuite, il fait observer une minute de silence en mémoire de toutes les victimes civiles et militaires de la barbarie rwandaise parmi lesquelles des membres des forces de défense et de sécurité congolaises et des pays amis, en l'occurrence l'Afrique du Sud et le Malawi, des vaillants combattants Wazalendo ainsi que de forces de maintien de la paix.

Poursuivant son allocution, le Président évoque l'objet de son récent déplacement dans les provinces du Haut-Katanga, du Haut-Lomami, du Lualaba et de Tanganyika puis, il aborde les questions sécuritaires, politiques, socio-économiques et diplomatiques de l'heure dont l'adoption, par le Conseil de Sécurité des Nations Unies, de la Résolution 2773 du 21 février 2025 et les mesures prises par les Etats-Unis d'Amérique, l'Allemagne, la Belgique et le Royaume-Uni contre le Rwanda.

A cet égard, il félicite le Président de la République ainsi que le Gouvernement pour cette dynamique de la diplomatie agissante ayant conduit les Nations Unies ainsi que d'autres assises internationales, continentales, régionales et sous-régionales, à entendre la voix de la République Démocratique du Congo et préconise l'engagement actif des membres du Sénat dans un élan national de l'effort de guerre.

L'intégralité de l'allocution du Président est reproduite au compte rendu intégral du jour.

A l'issue de son propos, le Président déclare ouverte la session ordinaire de mars 2025 et lève la séance.

Il est 11 heures 51 minutes.

Fait à Kinshasa, le 15 mars 2025.

Pour la Rapporteure, empêchée

Jean-Claude BAENDE ETAFE ELIKO

Rapporteur Adjoint

Le Président,

Jean-Michel SAMA LUKONDE KYENGE

TRJ